

RETOURS DES RENCONTRES AVEC LES CANDIDAT.E.S. A L'ELECTION MUNICIPALE DE TOURCOING des 15 et 22 MARS 2020 qui se sont tenues à la Maison des Associations, 100 rue de Lille à Tourcoing

« Les associations sont porteuses de dynamiques citoyennes, jouent un rôle décisif pour la cohésion sociale et territoriale ; elles apportent des réponses sociales et économiques pertinentes aux besoins d'une société en plein bouleversement. Aux côtés des pouvoirs publics et en particulier des collectivités locales qui sont devenues leurs premiers partenaires, les associations jouent un rôle majeur dans la mise en œuvre de l'action publique locale et nationale. La Charte d'engagements réciproques signée en février 2014 entre l'État, le Mouvement Associatif et les représentants des collectivités territoriales leur reconnaît cette capacité à contribuer à l'intérêt général. Ce texte définit les conditions d'un partenariat renouvelé entre associations, État et collectivités locales et encourage les démarches de co-construction.

Démarches volontaires et pro-actives, s'inspirant du socle de principes énoncés dans la Charte nationale, la Charte d'engagements réciproques de Tourcoing, passée en conseil municipal le 1er octobre 2016, est un bon moyen de renforcer le dialogue et la confiance entre les acteurs qui font l'action publique. Elles témoignent d'une nouvelle manière de penser et de rendre des services au public, plus proche des citoyens et de leurs besoins. »

RAPPEL DES QUESTIONS AUX CANDIDAT.E.S. A L'ELECTION MUNICIPALE des 15 et 22 MARS 2020 – TOURCOING

Question 1

Comment qualifieriez-vous la vie associative de Tourcoing ?

Question 2

Quelle est votre feuille de route pour la vie associative sur le prochain mandat ?

- ▣ Quels engagements pensez-vous prendre en faveur de la vie associative ?

Question 3

Quels seront les moyens (financiers, locaux, techniques, communication...) dédiés à la mise en place de cette feuille de route ?

- ▣ Quels engagements pensez-vous prendre en terme de moyens dédiés à la vie associative ?

Question 4

Quel rôle de porte-voix, de fonction d'ambassadeur des actions associatives de leur territoire, peuvent avoir les élus de Tourcoing dans le cadre de l'inscription dans les politiques publiques MEL, départementales, régionales, nationales, européennes et internationales ?

▣ Quels engagements prendriez-vous pour être un relais des projets associatifs de Tourcoing sur les différents mandats et zone d'influence des élus ?

Question 5

La Maison des Associations de Tourcoing a un statut associatif (contrairement à de nombreuses villes qui les gèrent en direct, ou par délégation de service public).

Depuis 60 ans, elle est véritablement la Maison DES Associations et non pas une maison POUR les associations. Au travers de son Conseil d'Administration composé de dirigeants et bénévoles associatifs, d'élus, elle mène et développe un projet partenarial et complémentaire des politiques de ses partenaires publiques et privés.

Êtes-vous favorable à préserver le statut associatif et l'indépendance de la Maison des Associations ?

- ▣ Quel est votre engagement pour les maintenir le cas échéant ?

Question 6

Autour des valeurs de l'Education populaire et de l'Économie Sociale et Solidaire, le Conseil d'Administration de la Maison des Associations met en œuvre des orientations en lien avec son projet associatif.

Le Conseil d'Administration présentera ses nouvelles orientations « Horizon 2025 » lors de sa prochaine assemblée générale le vendredi 3 avril 2020.

Selon vous, quelles missions la Mda peut maintenir, développer, créer ?

⇒ Mansour NECHAF, tête de liste Tourcoing pour tous, tous pour Tourcoing

lundi 2 mars de 18h30 à 19h30

Le projet de la liste « Tourcoing pour tous, tous pour Tourcoing » conduite par M. Mansour NECHAF est basé sur la bienveillance et la solidarité avec, comme axe, la petite enfance et les seniors.

M. NECHAF souhaite être Maire bénévole (car sa profession lui permet).

M. NECHAF est satisfait du dynamisme de la vie associative de Tourcoing. Il trouve que la vie associative manque de visibilité.

Il souhaite valoriser le bénévolat.

Maintenir des subventions, même aux associations qui ne soutiennent pas la municipalité élue.

L'ambition est de faire de Tourcoing la 1ère ville sportive et culturelle, sans baisser les moyens aux autres associations.

Concernant la feuille de route, la MdA pourrait siéger dans les conseils d'écoles pour aider à l'installation d'associations de parents d'élèves, car certaines écoles publiques n'ont plus d'associations de parents d'élèves.

M. NECHAF souhaite s'appuyer sur la MdA pour la politique vie associative de la ville.

Il souhaite d'abord maintenir les outils existants (CCVA, ...) et développer des moyens en fonction des besoins recensés par la MdA, par exemple : dans le cadre d'un contrat de confiance avec la MdA.

La Maire doit être le porte-étendard, porte-drapeau, avocat, aller chercher des financements, auprès des différentes instances locales par exemple.

Il y aura un adjoint à la vie associative.

Mettre les associations de jardins dans les écoles, par l'intermédiaire des Jardins familiaux par exemple, ou via des retraités qui ainsi rentreraient dans la vie des écoles et créeraient du lien intergénérationnel.

M. NECHAF a le souci de sécuriser la MdA, via une convention qui garantisse l'indépendance de la MdA.

Sur les orientations, Mr NECHAF trouve que les missions actuelles conviennent mais il convient de les renforcer. Il existe un manque de visibilité de la MdA qui peut être améliorée via un journal des associations (mensuel, avec agenda).

Création d'une maison du citoyen (avec les centres sociaux, les centres de prévention...) avec la MdA.

Pour le moment, pas de budget d'établi pour le soutien aux associations.

Suite au diagnostic fait par la MdA, les conventions et les financements seraient établis pour la durée du mandat.

Le bâtiment de la Mda resterait dans le giron de la ville afin de la faire vivre.

Engagements :

Création de la maison du citoyen (bureau dédié à aider le citoyen dans ses projets, démarches et difficultés administratives) en partenariat avec la Maison des Associations, la bourse du travail, la maison de justice et les centres sociaux) – 3 mars 2020

Bénévolat du maire permettra une économie de 308 000€ sur la mandature qui sera reversée intégralement sur les 45 écoles publiques de la commune, soit 6844€ par école pour un projet.

⇒ Franck TALPAERT, tête de liste Ambition commune

lundi 2 mars de 20h00 à 21h00

M. TALPAERT porte la voix du collectif. Il est né, travaille et habite à Tourcoing.
Il est le Président de l'association du home des Flandres, administrateur de la MdA, membre du CEEST.

Pour « ambition commune », la vie associative, question sociétale, l'importance de la vie associative dans une société plus solidaire, plus désintéressée.

A Tourcoing, le nombre d'associations est une richesse, les secteurs dans lesquelles elles interviennent sont très variés.

Les associations ne sont pas suffisamment en lien, ni avec la vie municipale. Il est nécessaire de développer les relations et le soutien de la ville avec les associations.

« Ambition Commune » a la volonté de créer une MdA en cœur de ville, sur la Grand'place par exemple.

Au niveau financier, a minima le maintien du niveau actuel des subventions avec une transparence concernant les critères d'attributions. « Ambition Commune » est favorable à la mise en place de contrats pluriannuels, CPOM.

Dans son rôle de soutien aux associations, l'équipe municipale accompagnera les associations à la recherche de cofinancements.

Concernant les locaux associatifs, la question de la mutualisation est une bonne réponse pour le fonctionnement de certaines associations.

Les cellules vides en centre-ville pourraient également être mises à disposition des associations.

La co-construction qui guide le programme d'ambition commune favorisera tous les espaces de travail comme le CCVA par exemple, ce conseil peut être un espace de construction autour, notamment, des critères de subventions.
Associer les associations au projet Politique de la ville.

L'idée de l'indépendance des associations est essentielle.

L' élu à la vie associative doit avoir une feuille de route claire et définie au départ.

M. TALPEART rappelle et réaffirme l'importance de la vie associative, l' élu doit accompagner les associations sur la recherche de co-financements (MEL, Europe).

L'indépendance de la MdA garantie, permet le dynamisme et la créativité de la structure.

Le rôle de la MdA est de développer la mise en réseau des acteurs associatifs et, notamment, ceux qui travaillent autour des discriminations, de l'engagement des jeunes, le développement durable, la transition écologique, le lien avec les établissements scolaires et l'inter-génération.

L'engagement des associations en lien avec les collectivités permet d'être ambitieux.

Créer une Maison de la citoyenneté en lien avec la MdA s'inscrit dans le projet de faire la ville avec les habitants.

Créer un espace ressources, une Université Populaire, en lien avec la MdA.

Autour de l'Éducation populaire, développer l'axe international, avec un projet d'auberge de jeunesse qui manque sur la ville.

Donner une vraie dimension du bénévolat, permettre aux employés municipaux d'avoir des heures de bénévolat.
Le conseil citoyen a également un rôle à jouer, il peut être le lien entre les habitants et les associations dans les quartiers.

Sur la question du bâtiment de la future Mda, « Ambition Commune » souhaite mettre au cœur de la ville « la nouvelle Mda et la maison de la citoyenneté » qui peut créer du flux en centre-ville.

Concernant l'OMS, donner un rôle plus stratégique, en rappelant les valeurs du sport et en les partageant avec les clubs et les écoles. Le monde sportif doit prendre une place plus importante et c'est l'OMS qui doit mener cette réflexion. L'OMS est une aide à la décision, et avait le courage de définir ses critères, ses décisions de manière juste.

Engagements :

Créer des conventions municipales de la culture réunissant les structures culturelles, les partenaires associatifs et des usagers. Définir avec eux des parcours fédérateurs chaque année. Développer des projets participatifs autour de ces parcours ainsi que des temps forts populaires.

Créer une agence de l'attractivité qui proposera des animations régulières, notamment le week-end, et des parcours culturels mettant en valeur tous les talents des tourquennois en lien avec les associations, les centres sociaux, les harmonies, le conservatoire et les commerçants.

Mettre en place des conseils citoyens participatifs dans chaque quartier. Ils seront composés d'habitants et d'acteurs de la vie locale (membres d'associations, de centres sociaux, ...). En lien direct avec le conseil municipal, ils contribueront à mettre en œuvre la politique municipale et feront des propositions pour réussir, ensemble, le développement de chaque quartier.

Créer une Maison de la Citoyenneté en lien avec la Maison des Associations. Nous favoriserons son indépendance financière et politique pour qu'elle puisse remplir au mieux ses missions d'information et de formations des habitants dans l'esprit de l'éducation populaire. Elle sera notamment en charge de l'accompagnement des Conseils Citoyens Participants et du Conseil des Enfants et des Jeunes.

⇒ William ROGER, tête de liste Résistance populaire

mardi 3 mars de 20h00 à 21h00

Déjà candidat en 2014, M. Roger WILLIAM conduit la liste « Résistance Populaire » qui veut rassembler des tourquennois de différents horizons qui ressentent une colère face à la situation nationale et locale.

Pour beaucoup de personnes isolées, le levier municipal est un levier au même titre que les autres leviers (nationaux, ...).

Les politiques nationales ne répondent pas aux demandes de ces personnes.

Avec la pauvreté, 24 % de chômeurs à Tourcoing (et l'augmentation du coût de la vie) et le nombre important de familles sous le seuil de pauvreté, le lien social se délite.

Et face à cela, les dotations compensatrices ne permettent pas à la ville d'avoir les moyens de lutter sur les effets de la pauvreté.

Avoir une gestion de la ville (avec le peu de moyens) qui aillent à la rencontre des habitants, notamment sur la question du logement qui est l'axe principal, premier du programme de M. Roger, avec un bureau (d'interface et de recours) d'aide spécialisé sur le logement (recours face aux bailleurs) et centraliser les aides liées au logement (notamment sur la question énergétique).

Il est nécessaire d'avoir une politique publique forte de la ville.

La vie associative est un atout précieux. Les habitants se prennent en charge sur les questions du quotidien, du sport, de la culture, des loisirs. Elle permet de voir autre chose que Métro, Boulot (chômage), dodo.

La base reste le bénévolat et des petites structures avec des salariés, nécessitent d'être aidées, juridiquement par exemple.

La ville peut fournir des locaux, qui ne sont pas en nombre suffisants. Les associations ont aussi besoin de financements qui doivent être critérisés de manière objective (Nombre d'adhérents, d'actions, impact, rôle d'utilité publique).

Pour cela, il faut des critères clairs et contrôlés démocratiquement (par le CCVA par exemple).

Le CCVA n'a pas un mode de désignation (sur appel à candidature) démocratique. Il faudrait une élection démocratique. Chaque association vaudrait 1 voix 1. On pourrait maintenir les collègues actuels.

Il existe l'OMS et il pourrait exister un Office Municipal de la Culture (équivalent du collège culturel du CCVA).

Réunion de travail commune sur la politique culturelle, un peu comme l'OMS (enjeux des créneaux de salles de sports).

Le subventionnement aux associations doit être examiné collectivement par le CCVA, dans une logique d'augmentation des subventions, sur le sentiment que la vie associative doit être davantage aidée. Tout comme l'aide aux acteurs institutionnels.

La possibilité d'avoir un Adjoint à la vie associative ou conseiller délégué n'a pas encore été étudiée.

Il faut une direction municipale dédiée à la vie associative, de même qu'une direction municipale dédiée au sport, et dédiée aux centres sociaux.

Quelle feuille de route ?

S'assurer du fonctionnement autonome du monde associatif, rôle de garant, de contrôle, de suivi, de valorisation (via le journal municipal par exemple) pas un rôle de pilote.

S'assurer de donner assez de moyens, gérés dans la transparence.

Quel accompagnement de l'élu sur d'autres échelles territoriales ?

Cela dépend du champ d'action de l'association. Faire la promotion à l'échelle de la MEL, d'associations qui mériteraient d'être connues et reconnues (par exemple, dans le sport et la culture) et dont le champ d'action dépasse les frontières de Tourcoing.

La ville ne peut pas supporter seule de telles structures.

Donner accès aux Tourquennois de fréquenter de telles structures.

En terme de moyens, les locaux manquent à Tourcoing. C'est compliqué d'avoir une salle pour une association.

Les petites salles manquent.

Il n'existe que la salle Georges Dael qui n'est pas à la hauteur des besoins, (trop petite, pas adaptée) d'où la nécessité d'avoir une salle polyvalente en centre-ville. Pour la musique folklorique, les groupes folkloriques par exemple.

Il manque à la fois une grande salle (pas un zénith) et des salles de réunions pour se réunir dans les quartiers (service municipal pas très souple et pas très adapté).

Remontée d'associations qui trouvent que c'est un casse-tête.

Le Grand Mix fonctionne bien. Il a son public.

La MdA n'est pas adaptée pour l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Volonté de garder le bâtiment 100 rue de Lille qui est beau et qui peut rester un lieu ressources, ou une annexe.

Importance de garder l'indépendance de la MdA à Tourcoing. Le monde associatif doit être géré par lui-même et gérer par les acteurs eux-mêmes.

Pas de volonté d'Office Municipal des associations. Il faut garder la philosophie de la loi 1901.

Attaché à l'indépendance de la MdA, même si c'est la municipalité qui financerait le nouveau bâtiment. Avec une convention de mise à disposition à titre gracieux.

Les centres sociaux doivent être aidé d'avantage et il faut démultiplier avec eux les lieux (Maison de jeunes, âge clef, essentiel) de proximité, eu égard à la taille de la ville et à la proportion des jeunes à Tourcoing.

Lieux qui puissent servir aux associations également.

La MdA est un lieu ressources, un lieu physique pour les associations adhérentes à la MdA.

Manque de visibilité, sur ses actions, pour les associations qui restent au bord du chemin.

Le nom ne dit pas tout, le nom donne l'idée d'un bâtiment.

C'est aussi un lieu qui peut être éloigné des associations de quartier.

Le lien peut être développé avec les centres sociaux, avec d'avantage de relais sur les quartiers.

La MdA est une aide pour le fonctionnement f. Elle fait bien son boulot pour ça.

Plus de contacts humains, en plus du Forum des Associations. Par exemple, la Mda pourrait rencontrer physiquement les associations qui se créent.

Engagement :

Création d'une salle polyvalente de spectacles permettant aux associations locales de s'y produire.

⇒ Rémi MEURIN, tête de liste Unis pour Tourcoing

jeudi 5 mars de 18h30 à 19h30

Tourcoing bénéficie d'un tissu associatif dense et dynamique que ce soit au niveau culturel, sportif ou social. Nous considérons qu'il s'agit d'un atout fort pour notre ville et qu'il convient de le préserver et dans la mesure du possible de le renforcer.

Il faut cependant relever que cette vie associative importante est souvent méconnue des habitants dans son intégralité, des événements comme le forum des associations que vous organisez contribuent à lutter contre cela, mais il faut sans doute aller plus loin dans la communication.

Avant toute chose deux éléments doivent être pris en compte :

- Les finances de la ville si elles apparaissent meilleures qu'en 2014 n'en restent pas moins encore fragiles. Les nombreux engagements pris par la majorité sortante en matière d'investissement à quelques mois de la fin de la mandature devront être assumés pour la plupart quel que soit le vainqueur des prochaines élections. Ce qui signifie qu'il faudra maintenir une bonne capacité d'autofinancement avec un impact sur les dépenses de fonctionnement parmi lesquelles l'aide aux associations ou repartir dans un processus d'endettement.
- Une réforme de la fiscalité locale nous est annoncée sans que nous n'en connaissions pour l'instant ni les tenants ni les aboutissants.

De ce fait il ne sera sans doute possible d'aller au-delà de la préservation de l'existant qu'au travers de gains de gestion et de productivité de la part de tous les partenaires, et notamment dans le cadre d'une synergie associative que votre structure est de nature à favoriser.

Comme déjà mentionné les impératifs budgétaires ne nous paraissent en l'état que susceptibles d'assurer la préservation de l'existant. Dire autre chose serait faire des promesses de Gascon. Cependant nous entendons dans le cadre de notre politique de redynamisation de la ville développer des projets d'animation culturels et festifs organisés par les associations, les comités de quartier et impliquant au maximum les habitants afin de renforcer le lien social, Ils ont en outre l'avantage de pouvoir porter un projet éducatif vers les jeunes ou les enfants. Nous regrettons beaucoup, par exemple, l'abandon de la « Franche Foire » ce d'autant que la ville de Tourcoing abrite une association de Béhourd qui pourrait être un moteur efficace dans la renaissance de cette manifestation. Nous nous efforcerons donc de dégager des financements dans ce but.

Il va de soi que nous soutiendrons les projets associatifs correspondant aux objectifs que nous avons évoqués :

- Sociaux lutte contre la pauvreté et soutien aux personnes dans la difficulté
- Culturels tant au niveau de l'aide à l'éducation, soutien scolaire que du culturel loisir et festif.
- Sportifs en veillant à ce que le sport dit d'élite ne consomme pas trop de moyens afin de permettre de soutenir au mieux le sport de masse qui concerne le plus grand nombre et a un intérêt majeur en terme d'éducation et de santé publique.
- Projets qui doivent s'adresser à tous, nous mettrons l'accent sur la neutralité et le non communautarisme qui doivent être un principe.

Le fait que le RN possédera de plus en plus d'élus dans toutes les collectivités territoriales favorisera grandement ce processus de promotion et d'intervention à la recherche de partenariats financiers.

Nous ne voyons aucune raison pour contester le caractère d'association indépendante de la municipalité de la MDA, nous y voyons l'avantage d'un dialogue qui ne pourra qu'être franc et constructif s'il n'est mené qu'autour de critères objectifs et dans le sens de l'intérêt général.

Un organisme comme le Conseil communal de la vie associative est un bon instrument pour mener ces échanges et sans doute faudra-t-il conjointement le faire évoluer dans ce sens.

Nous l'avons dit nous voyons dans la MDA un partenaire représentatif du monde associatif, nous souhaitons qu'il reste indépendant, il ne nous appartient pas de lui dire ce qu'il doit faire. Dans la mesure où ses actions s'inscriront dans les critères que nous avons définis plus haut et qui présentent un large éventail de possibilités nous les soutiendrons. Il va de soi que cela se fera dans le cadre des possibilités financières.

⇒ Maurice DEVLOO, tête de liste Tourcoing solidaire et engagée

vendredi 6 mars de 18h30 à 19h30

M. DEVLOO conduit la liste « Tourcoing Solidaire et Engagée ». Habitant du Clinquet - Brun Pain,, il est salarié en TPE. Militant depuis 20 ans et militant LFI depuis 2017. Liste de rassemblement absolument à gauche. 3 axes : lien social, citoyenneté, ville verte.

Le regard des Tourquennois que porte M. DEVLOO sur la vie associative, il ne voit pas le rayonnement de la vie associative sur les quartiers, constate moins d'animation dans les quartiers de la part des associations. La vie associative n'est pas visible. Les activités de la ville sont visibles mais pas celles de la vie associative. Les grosses structures, notamment sportives, sont davantage soutenues et mises en valeur.

La vie associative n'est pas assez valorisée.

L'état d'esprit collectif, le lien social n'existe plus depuis des années. La liste « Tourcoing Solidaire est Engagée » veut promouvoir ce lien associatif, ce contact, ce lien social. Il y a beaucoup de quartiers où il n'y a plus rien (commerces, service public, activités enfants et adultes). Il faut éviter que Tourcoing devienne une ville dortoir. Les politiques ont déserté les quartiers, et cela peut créer des soucis.

Mettre 4 maisons des services communaux, externalisés de la mairie, sur le quartier où le lien social et associatif (ilotage police, propreté, administratif, salles pour les associations car il manque de lieu proche du siège de l'association). Maison communale avec des moyens mutualisés pour les associations, idée de proximité.

C'est la « croix et la bannière » pour avoir une salle pour les associations. Il manque de salles municipales à Tourcoing, donc il faut plus de salles pour les associations.

Adjoint à la vie associative et à la citoyenneté, avec mandat plein sur sa délégation. Pas pour avoir un contrôle politique pour la vie associative, mais pour appuyer les associations et les centres sociaux.

Le monde associatif a un coût immédiat certes mais, à long terme, cela peut créer du lien, faire en sorte que les gens se reparlent.

Ne pas mettre les associations (ou les centres sociaux) en concurrence.

Aider les associations pour qu'elles restent là où elles sont (avec des moyens de proximité)

L' élu n'est pas là pour régner sur la vie associative. Elle peut œuvrer dans son champ sans contrôle politique.

L' élu doit être un facilitateur du bon fonctionnement des associations.

La MDA peut accompagner juridiquement les associations, les aider à être dans les clous pour les subventions, à franchir les méandres administratifs.

Les élus communautaires peuvent défendre la vie associative tourquennoise à la MEL par exemple.

Projet de ferme urbaine, de jardins potagers dans les écoles, jardins populaires au pied des immeubles.

Par rapport au sport, c'est bien d'avoir la vitrine du sport élite mais il faut des moyens pour le sport pour tous.

Il faut sortir de « les clubs de sports sont là pour sortir des pépites ».

Le taux d'abstentions est trop élevé. Il faut créer du lien citoyen-citoyen et élu-citoyen.

Il faut soutenir les centres sociaux, notamment sur le soutien aux jeunes.

Le monde associatif en France est une richesse parce qu'il repose sur l'indépendance. Il n'y a donc aucun contrôle sur les associations sauf sur la légalité.

Pas d'intérêt de municipaliser la MDA, pas de conflits comme en 2014.

Engagements :

« Nous avons réaffirmé notre volonté de soutenir le monde associatif dans toute sa diversité car nous considérons que la richesse et l'animation d'une ville passent par un soutien sans faille aux associations. Il nous faut donc promouvoir le champ associatif, l'accompagner et l'aider, sur le plan financier et structurel. A cet effet, dans notre équipe municipale, nous avons un.e adjoint.e qui aura à charge cette délégation renforcée.

Notre projet de création d'une maison publique de la santé peut être un outil pédagogique s'appuyant sur les associations qui agissent dans le secteur de la santé (formation, éducation, colloques...).

Notre projet de création de 4 maisons des services communaux aux 4 coins de la ville, comme véritable décentralisation des services municipaux de base (îlotage de la police municipale, service propreté, services administratifs) disposeront d'une salle de réunions et de bureaux où pourront se retrouver les associations de quartiers. Car le manque de salles communales est une évidence et entrave le bon fonctionnement des associations.

Notre ligne politique est de permettre aux associations de s'épanouir et d'agir là où elles se trouvent. Nous défendons la proximité à tous les niveaux et, notamment, pour les associations.

Enfin, nous avons pu réaffirmer à la MdA que l'action municipale n'aura pas vocation à interférer dans le champ associatif: la liberté de se réunir est un élément fondamental de notre démocratie et les associations doivent conserver toute leur indépendance, à la condition toutefois qu'elles respectent nos valeurs républicaines et nos lois. Il n'y aura pas plus de favoritisme à des fins électorales ou de clientélisme.

La promotion du secteur associatif par la municipalité est une évidence pour "Tourcoing Solidaire et Engagée" car elle garantit le lien social et citoyen ce qui manque tant, aujourd'hui, à nos concitoyen.ne.s ».

⇒ Katy VUYLSTEKER, tête de liste Tourcoing Vert demain

vendredi 6 mars de 20h00 à 21h00

Plus de solidarité, plus de co-construction
Plan pour une démocratie permanente.
Idée de démocratie participative,
Hôtel de ville = maison des Tourquennois

La vie associative tourquennoise est riche, Tourcoing est une ville associative. Les associations sont diverses et dynamiques (santé, humanitaire, lutte contre les discriminations ...) donc elles touchent beaucoup de publics différents.

Il faut rendre la vie des associations tourquennoises plus visibles.

Le rôle de la municipalité est de les accompagner.
La feuille de route sera autour de la citoyenneté avec, comme indicateur de réussite, par exemple la baisse de l'abstention et l'augmentation nombre d'inscrits sur les listes électorales.
Nous avons un projet de démocratie permanente.
Nous allons mettre en place des assises de la démocratie permanente, créer les outils de la démocratie pour, notamment, contrôler l'action publique.
Nous souhaitons revitaliser les assemblées de quartiers.
Les assises débiteront par une convention.

L'idée est de concerter vraiment les citoyens.
Nous souhaitons prendre part à l'anticorruption.
Importance de lutter contre les décisions opaques : quels sont les critères d'obtention des subventions ?

Sur la question financière, la ville n'a pas beaucoup de marge financière et il ne s'agit pas de « raser gratis ».
Aider les associations en terme de visibilité, s'inspirer des Plus du Bénévolat sur toute l'année.

Les salles doivent être mises à disposition des associations.
Utiliser les moyens de communication de la ville pour mettre en valeur les projets associatifs.
Former des agents municipaux pour accompagner les associations dans la recherche de subventions.
Se faire flécher les dispositifs existants, relire les dossiers.

Il faut un adjoint à la vie associative et faire un travail de fond.

Le rôle de l' élu est de faire le lien, de faire passerelle, entre la MEL, par exemple, et les associations.
Les 6 élus écologiques sont très actifs à la MEL.

Il faut sortir de la logique de compétitions et entrer dans la coopération. Exemple : organiser des temps de rencontres entre les associations, faire des échanges de bonnes pratiques avec ou sans la présence des élus.

Le CCVA est valable et nécessaire mais il ne doit pas être dévoyé par la ville.
Il faut former les membres du CCVA et donner des moyens d'agir au CCVA.
(Exemple du Conseil Citoyens, qui a su prendre son envol et sa liberté).
Le CCVA peut être un contre-pouvoir comme un autre.
Sur l'indépendance de la MdA, il faut des contre-pouvoirs. Il permet de mener des projets à côté de ceux de la municipalité.
Nous garantissons une parfaite indépendance et autonomie de la MdA.

Nous n'avons pas de réponse sur les orientations de la MdA, dans le sens où elle est indépendante.

La MdA travaille déjà sur les questions de l'engagement, de la lutte contre les discriminations, sur la transition écologique et partage donc des sujets avec les verts.

Notre Liste est celle de militants associatifs qui connaissent et tiennent aux associations.

Par rapport aux locaux associatifs, les locaux se dégradent (comme, par exemple, le 100 rue de Lille) et la ville a tardé à agir.

La MdA peut disposer d'un lieu central et de lieux d'accueil des associations.

Nous souhaitons la création d'une Université Populaire de l'Ecologie et de la Culture, avec une salle de projections, de débats dont les associations peuvent s'emparer, accessible gratuitement à toutes et tous.

J'ai un avis personnel sur le déménagement de la MdA dans le quadrilatère des piscines. Je préfère défendre un lieu central, exemple place Miss Cavell, à côté d'un lieu lié à l'enfance, à proximité du jardin botanique, et cela remplace un parking ! Lieu central et pas isolé, en lien avec d'autres équipements.

Nous avons le projet d'une Maison de l'Europe.

Il ne s'agit pas de dire que les associations ne sont pas des outils de la municipalité mais, dans leur autonomie, elles peuvent avoir un lien, un dialogue avec la ville.

Les associations évaluent en permanence l'état de la ville.

Quelle est la grille de critères d'obtention des subventions actuelles ?

L'écologie est l'émancipation et s'adresse à toutes et tous, tout comme le soutien aux associations qui lancent des projets, différents que ceux pensés par la municipalité.

En 3 mots :

- *Coopération, plutôt que compétition*
- *Commissions ouvertes,*
- *Transparence, CR public*

⇒ Gérald DARMANIN, tête de liste Le choix de Tourcoing

samedi 7 mars de 9h00 à 10h00

La vie associative de Tourcoing est riche et diverse. Particularité du Nord de la France : les gens sont fraternels.

Les associations sont très diverses dans leurs champs (culturel, sportif, ...) et leur taille. Il conviendrait de travailler de manière transversale entre les différents champs sectoriels.

3 feuilles de route pour la vie associative :

- Feuille de route financière
- Feuille de route vie quotidienne
- Feuille de route des lieux

Chaque adjoint a sa délégation (exemple de l'élu aux anciens combattants, à la jeunesse, le sport, les CS, la culture) et il faut imaginer une gouvernance qui permette à l'adjoint à la vie associative d'être à la tête d'une instance qui pourrait être pilotée avec un membre de la société civile.

La Mairie n'a pas réduit les subventions sur ce mandat. Elle en a même augmenté le nombre.

Le prochain mandat verra la rénovation des écoles, de terrains de sports et la MdA elle-même (à côté de la salle de spectacle « Didier Droart »).

Au niveau des lieux de rénovation (ou construction) : la salle baratte, 2 écoles publiques, la Maison des Services du Pont Rompu et le centre social des 3 quartiers + rénovation totale du site rue de Courtrai.

De nouveaux locaux associatifs dans la nouvelle MdA et lieu culturel au niveau du cinéma ABC, (Chotteau ? et lieu de répétitions pour les associations culturelles).

Sur ce mandat, la direction des finances municipales n'a pas été une direction de conseils mais de contrôles. Les agents de la ville n'ont pas pu, sur ce mandat, développer le conseil à la vie associative.

Elle devra travailler davantage avec les autres directions de la ville en lien avec la vie associative. Il s'agira de garder la dimension de contrôles mais de développer la dimension de conseils (notamment au mécénat).

Elle pourra aider à remplir les dossiers européens et s'adapter aux nouvelles règles par exemple.

Le lien avec le département se fait déjà avec les conseillers départementaux (Monsieur Cabaye et Madame Bécue).

L'indépendance de la MdA est confirmée, il ne faut rien changer. Tout comme pour l'Office Municipal des Sports. L'indépendance de la MdA est nécessaire. Et les locaux de la ville appartiennent non pas à la ville mais aux tourquennois.

La MdA organise des événements de mise en valeur de la vie associative et permet un lobbying associatif positif sur la ville.

A Tourcoing, il y a cette spécificité que ce que les anciens ont mis en place est respecté, comme l'OMS et la MdA.

Il ne faut pas que le président de la MdA se prenne pour l'adjoint à la vie associative et que l'adjoint à la vie associative se prenne pour le président de la MdA.

Les orientations de la MdA appartiennent à la MdA, et c'est le CA qui doit définir le cap des orientations de la MdA.

Le monde associatif est un monde amateur qu'il faut professionnaliser, notamment pour les associations employeuses. Il faut accompagner davantage les bénévoles, les former et c'est bien le rôle de la MdA.

Question de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens.

L'idée est de proposer des conventions de 3 ans (c'est la bonne durée tout comme 2 ou 4 ans dans certains cas).

Par exemple, pour les grosses associations comme l'Atelier Lyrique, Le Fresnoy, La Compagnie Chotteau, et les gros clubs de sports.

Le contrat est un lien et implique les 2 parties.

La ville n'est pas une banque. Elle ne va pas verser une subvention aux associations qui ont des réserves conséquentes. La ville a toujours avancé les subventions si besoin, mais il faut que les associations soient capables de dire qu'elle a suffisamment d'argent et ne pas demander la totalité de la subvention par exemple.

Au niveau du Conseil Consultatif de la Vie Associative : les organes délibérants ne travaillent pas assez avec les personnes qui s'intéressent à leur ville et qui ne sont pas élus et s'intéressent trop à la démocratie participative.

L'idée des agoras populaires n'est parfois pas adaptée pour prendre les bonnes décisions pour tous. La démocratie est surtout le respect des minorités.

Il faut passer des délibérations avec des avis liés à un « conseil d'experts » non composé d'élus. Les avis doivent être transparents.

Il faut travailler bien en amont afin que le CCVA, par exemple, puisse être consulté bien en amont.

Le CCVA peut voir passer toutes délibérations en lien avec la vie associative avant le conseil municipal, pour avis. Les projets sont des projets pour les tourquennois.

Le CCVA est un lieu de discussions avec l' élu, de consultation avant de prendre des décisions.

Engagements :

Création des Assises Annuelles du Monde Associatif : nous créerons les Assises du Monde Associatif Tourquennois afin de débattre et de former gratuitement les dirigeants des associations.

Finalisation d'une nouvelle Maison des Associations : nous finaliserons la nouvelle Maison des Associations dans le quartier du Quadrilatère des Piscines.